



Projet pédagogique

INTRODUCTION

Avec une capacité d'accueil de 10 enfants âgés de 8 semaines à 6 ans, la micro-crèche « Les crèches de Louise et Martin » concilie les bénéfices de l'accueil en collectivité et ceux d'une structure à taille humaine qui permet un accueil individualisé au plus près des besoins et des attentes de chaque enfant et de chaque famille.

C'est au travers de ces valeurs que nous souhaitons soutenir l'enfant dans son développement global afin de l'accompagner vers son autonomie.

Pour cela nous mettons en œuvre une prise en charge individualisée de chaque enfant afin de favoriser son sentiment de sécurité affective et lui permettre d'être disponible pour de nouvelles découvertes et acquisitions.

Ce projet résulte d'une réflexion menée en équipe et fera l'objet d'une constante réflexion dans le souci de l'intérêt de chaque enfant accueilli et de sa famille.

L'accueil de l'enfant et de sa famille :

1) L'inscription :

Lors de la pré-inscription, les parents sont invités à visiter la crèche ; puis pendant la période d'adaptation, leur présence sera nécessaire auprès de leur enfant. L'entrée d'un enfant en micro-crèche est un événement pour lui, sa famille et l'équipe qui l'accueille. Elle nécessite une attention toute particulière de la part de chacun, la crèche doit permettre une individualisation de l'enfant en prenant en compte chaque membre de la famille (père, mère, enfant). Il s'agit souvent d'une première séparation entre les parents et leur enfant. L'intégration de l'enfant dans un nouveau cadre de vie impose toute une démarche de connaissance entre le bébé et les professionnels qui s'occuperont de lui. Le parent accompagnant pourra transmettre à l'équipe tout ce qu'il a découvert avec son enfant, afin qu'elles puissent le prendre en charge en respectant au mieux son rythme et ses habitudes.

Une séparation progressive est absolument indispensable pour l'enfant et ses parents. Au fil des jours, les familles pourront nous relater tout événement survenu dans la vie quotidienne de l'enfant. Une continuité entre les deux lieux de vie de l'enfant doit être faite. Il paraît important de nouer une relation de confiance entre parents et professionnels.

Cette période permet également aux professionnel(le)s d'apprendre à connaître l'enfant et ses habitudes, et surtout de créer des repères pour l'enfant et ses parents. Le but est de favoriser les liens entre la famille et la micro-crèche.

Le rôle des professionnel(le)s est un rôle d'accompagnement à la séparation. Il est important d'intégrer les parents afin qu'ils prennent part à la vie de leur enfant au sein de la micro-crèche, c'est-à-dire que les parents se sentent impliqués et écoutés.

Pour s'adapter, l'enfant et les parents ont besoin de temps pour se séparer. Pour cela, l'adaptation est progressive et est aménagée si une spécificité est observée.

2) L'adaptation :

La mise en place de l'adaptation est prévue comme suit :

1^{er} jour : Echanges avec les professionnel(le)s, présentation des locaux, partage d'informations sur la micro-crèche, le déroulement de la journée et sur les habitudes de l'enfant.

2^{ème} jour : Un temps de 15 minutes de séparation pour une séparation en douceur, puis 30 minutes, puis 1 heure. L'adaptation se fait au rythme de l'enfant.

3^{ème} jour : Un temps avec repas

4^{ème} jour : Repas et premier temps de repos

5^{ème} jour : Petite journée avec repas et temps de repos

Ces temps seront à adapter aux besoins de l'enfant.

Il sera essentiel d'expliquer à l'enfant de façon claire la situation qu'il est en train de vivre.

Nous nous attacherons à :

- ❖ Verbaliser de manière évidente le départ du parent accompagnant l'enfant, et de ritualiser cette séparation dans les bras du professionnel qui l'accueille.
- ❖ Ce qu'un échange verbal au sujet de la vie de l'enfant s'établisse entre les parents et le personnel afin que l'enfant puisse faire le lien entre ces deux lieux de vie et construise ainsi son histoire.

Le bien être de l'enfant à la micro-crèche dépendra de la nature des liens qui vont se nouer entre l'équipe, les parents et cela dès les premiers instants.

A ce moment, l'équipe doit réfléchir aux facteurs favorisant un moment sécurisant pour l'enfant.

3) L'accueil du matin et du soir ; « Les transmissions » :

Durant les temps d'accueil du matin et du soir le parent va pouvoir observer, échanger et se faire ainsi une perception de l'accompagnement de son enfant en micro-crèche. Cette perception va jouer un rôle essentiel dans la confiance qu'il va accorder ou non en la structure. Et c'est cette confiance accordée qui va induire le sentiment de sécurité affective du jeune enfant car l'enfant doit pouvoir sentir la confiance de sa famille en la structure.

L'accueil du matin ; « Les transmissions des parents à l'équipe » :

Les transmissions se font verbalement entre la famille et l'équipe et par écrit. La professionnelle qui accueille la famille retranscrit les transmissions des parents sur le classeur de transmissions. A leur arrivée, les autres membres de l'équipe consultent ce classeur et échangent si besoin avec la professionnelle qui a fait l'accueil.

Ce classeur de transmissions permet d'avoir une vision sur la totalité de la journée de l'enfant, que ce soit d'un point de vue physiologique (selles, sommeil, repas) ou d'un point de vue général (développement, activités, moments forts, changements dans la vie de l'enfant, etc.)

A cette transmission écrite, s'appuie la transmission verbale, lors de l'arrivée et du départ des jeunes enfants et de leurs parents.

L'accueil du soir ; « Les transmissions de l'équipe aux parents » :

L'accueil du soir se fait dans la même disponibilité d'écoute et d'échange entre l'équipe et le parent. Il s'agit tout d'abord de laisser le temps au parent de retrouver son enfant et à l'enfant de quitter son jeu et les autres enfants. Par la suite, un membre de l'équipe restitue la journée de l'enfant aux parents (alimentation, sommeil, activités...) par l'intermédiaire des notes écrites dans le classeur de transmissions restant à la structure.

Ces transmissions et les échanges avec les parents sont donc pour nous un point important, tant sur le recueil d'informations autour du rythme individuel de l'enfant, que sur la relation qui va s'instaurer avec les professionnelles. Ce sont ces échanges et cette relation qui vont permettre à l'enfant d'établir une continuité d'être entre sa famille et la micro-crèche. Connaître une part de la vie de la famille va nous permettre de parler à l'enfant de ses parents, de ce qu'il vit chez lui, de faire le lien entre la famille et la micro-crèche. C'est ce qui va permettre de construire une continuité éducative tout au long de la journée, en l'absence de la famille.

4) Le déroulement d'une journée d'accueil aux « crèches de Louise et Martin » :

La journée d'accueil est organisée afin d'offrir des repères à l'enfant, tant au niveau du temps que de l'espace.

Nous souhaitons ainsi offrir un cadre sécurisant à l'enfant afin de lui permettre d'être dans la découverte, l'expérimentation, l'échange.

De 8h00 à 9h30 :

Accueil des enfants et des parents. Transmissions à la fois verbales et écrites entre le parent et l'équipe.

Jeux libres pour que chaque enfant commence sa journée à son propre rythme.

Changes et temps de siestes si nécessaire pour les bébés.

A partir de 9h30 :

Rangement de la salle de vie avant le temps calme. (Temps de transition)

Temps calme : chansons pour se dire bonjour.

Vers 9h45 :

Collation composée d'un jus de fruits pressé pour faire le plein de vitamines !

A partir de 10h :

Activités d'éveil.

Les activités se font en fonction de l'âge des enfants, de leurs envies et de leurs attentes, des opportunités du moment et des projets en cours. Elles sont aussi variées que possible. Le but est que l'enfant y prenne du plaisir, qu'il découvre de nouvelles choses, qu'il s'ouvre sur le monde et qu'il s'exprime le plus librement possible.

2 ateliers sont proposés chaque matin.

La durée de l'activité est d'environ 20 minutes et n'excède pas 30 minutes, selon la capacité d'attention et de concentration de chaque enfant.

C'est l'enfant qui décide ou non de participer à l'activité et le moment où il souhaite arrêter l'activité. Il peut faire les deux activités proposées si il le souhaite.

De 10h45 à 11h15 :

Jeux extérieurs si les conditions météorologiques le permettent et jeux libres.

Vers 11h15 :

Rangement de la salle de vie avant le repas. Temps de transition permettant à l'enfant d'anticiper sur ce qui va se passer.

Temps calme : Lectures ou chansons.

Changes des enfants si nécessaire ou accompagnement aux toilettes.

A partir de 11h30 :

Le repas des Moyens (enfants âgés de 18 mois à 2 ans) est servi dès 11h30. Les Grands commencent à manger vers 11h45.

Repas ensemble à table pour les plus grands et au fur et à mesure pour les plus petits, selon le rythme individuel de chaque enfant.

Avant le repas les enfants se lavent les mains au lavabo.

Il est essentiel que le repas reste un moment de plaisir.

S'il en est capable, l'enfant mange seul assis à table avec le reste du groupe. L'adulte laisse à l'enfant la possibilité de découvrir la nourriture avec ses doigts tout en l'incitant à prendre la cuillère.

Les enfants ont le droit de ne pas aimer certains aliments mais ils sont invités à goûter. En aucun cas l'adulte ne forcera un enfant à manger son plat.

Durant le repas des grands, si c'est possible, un adulte sera assis en permanence à table avec eux.

A la fin du repas les enfants se lavent les mains et la bouche avec un gant et ont la possibilité de se regarder dans les miroirs à leurs hauteurs au-dessus du lavabo.

De 12h à 12h45 :

Changes et temps calme pour se préparer à la sieste : musique douce, livres et histoires.

Chaque enfant dort dans la même chambre et le même lit tous les jours où il est accueilli.

L'adulte accompagne l'endormissement de l'enfant s'il a besoin d'être rassuré. L'adulte reste présent dans le dortoir des grands le temps de l'endormissement uniquement. La surveillance se fait ensuite par l'intermédiaire de l'Audiobaby et l'adulte vient contrôler aussi visuellement que chaque enfant dort bien.

A partir de 13h : Départ et arrivée des enfants qui sont présents en demi-journée et transmissions aux parents.

De 13h30 à 14h :

Arrivée et accueil des enfants et des parents, transmissions verbales et écrites entre le parent et l'équipe.

De 14h à 15h :

Activité d'éveil selon le nombre d'enfants levés.

L'adulte privilégie un temps individuel avec les bébés réveillés.

Réveil échelonné des enfants. Change si nécessaire. Jeux libres.

A partir de 15h30 :

Lavage des mains pour les plus grands et goûter.

Le goûter est composé d'un produit laitier (lait, ou yaourt, ou fromage) d'un fruit (fruit frais ou compote) et d'un produit céréalier (céréales, ou pain, ou biscuit).

A partir de 16h30 :

Départ échelonné des enfants et transmissions aux parents.

Jeux libres, jeux extérieurs et activités spontanées pour les autres.

A 18h30 :

Fermeture de la structure.

5) L'aménagement de l'espace :

L'aménagement de l'espace est un outil de réponse au confort et à la sécurité de l'enfant.

Il est donc pensé avec différents espaces :

- Espace d'accueil de l'enfant et de sa famille : L'enfant dispose à la structure d'un casier ou d'un porte-manteau à son nom où il est amené à déposer ses affaires personnelles à

son arrivée (sac de changes et chaussures). Pour les plus petits, c'est le parent lui-même qui dépose les affaires de l'enfant. C'est un repère pour l'enfant et une manière d'accueillir l'enfant en tant qu'individu à part entière. Un accueil individualisé dans une structure d'accueil collectif.

- Espace de sommeil, au calme, sécurisé (des babyphones permettent à l'équipe d'entendre à tout moment ce qui s'y passe et une surveillance visuelle très régulière est faite)
- Espace de repas
- Espace des activités et des ateliers, avec du matériel adapté à l'âge de chacun.
- Espace de jeux libre
- Espace de motricité : de façon ponctuelle, l'équipe propose des **parcours psychomoteurs** où l'enfant peut grimper, ramper, sauter et se déplacer de différentes manières en toute sécurité. Cela permet à l'enfant de développer ses muscles, d'acquérir de l'autonomie, de favoriser l'acquisition de son schéma corporel, d'apprendre la coordination de ses membres inférieurs et supérieurs...
- Espace extérieurs : Le jardin offre un espace de jeu libre où l'enfant s'exerce à la grande motricité. Maison, bac à sable, petites voitures ou moto, vélos vont offrir différents espaces de jeux où l'enfant pourra mobiliser son corps, s'inventer des histoires, entrer en relation avec ses pairs.

C'est aussi un espace dédié au potager et aux aromates. Il s'agit alors de laisser l'enfant manipuler la terre, le responsabiliser par l'intermédiaire de l'arrosage, développer sa patience et respecter l'environnement.

6) Les repas :

Le repas des bébés :

Les biberons des bébés sont donnés dans les bras de l'adulte, dans un endroit calme et confortable, tout en étant dans une entière disponibilité pour le bébé.

Lorsque l'enfant commence à manger à la cuillère, il est installé dans une chaise haute et nourri en face à face avec l'adulte.

Quelle que soit l'âge de l'enfant, l'équipe veille à ce qu'une seule même professionnelle prenne en charge l'enfant durant ce moment privilégié qu'est le repas.

Le repas des grands :

Avant le repas les enfants se lavent les mains au lavabo.

Il est essentiel que le repas reste un moment agréable pour l'enfant, de découvertes de nouvelles saveurs, instant de partage collectif.

Dès qu'il en a les capacités l'enfant mange à table avec le reste du groupe. L'adulte laisse à l'enfant la possibilité de découvrir la nourriture avec ses doigts tout en l'incitant à prendre la cuillère.

L'adulte favorise l'autonomie de l'enfant durant ce moment de partage en laissant la possibilité à l'enfant de se servir seul avec une cuillère.

Les enfants ont le droit de ne pas aimer certains aliments mais ils sont invités à goûter. En aucun cas l'adulte ne forcera un enfant à manger son plat.

Durant le repas des Moyens et des Grands, un membre de l'équipe sera assis en permanence à table avec eux.

A la fin du repas les enfants se lavent les mains et la bouche avec un gant et ont la possibilité de se regarder dans les miroirs à leurs hauteurs au-dessus du lavabo.

Les repas sont préparés sur place par les membres de l'équipe à **partir de produits frais et de saison**. Pour cela, la structure dispose de différents partenaires tels que :

- **Voie verte** : Le primeur de Genas. Chaque semaine « les crèches de Louise et Martin » commandent des fruits et des légumes de saison (circuit court et d'origine France) servant pour la confection des repas des enfants.
- **Le boucher Jacquin** : Les viandes sont choisies dans la boucherie Jacquin de Genas, dans le même souci de proposer des produits frais et de qualité aux enfants, d'origine France, tout en privilégiant les commerces de proximités.
- **Thiriet** : D'autres produits (herbes aromatiques, poissons, pains et certains légumes surgelés) sont sélectionnés chez Thiriet Surgelés afin de permettre de varier les menus proposés chaque semaine et de varier les goûts.
- **Carrefour market** : Les produits laitiers (les yaourts, le fromage) ainsi que les compotes et le petit matériel proviennent de Carrefour Market de Geans.
- **Auchan Direct** : La structure se fait livrer essentiellement les produits d'entretien par Auchan direct ou des produits d'épicerie tels que le riz, les pâtes, les biscuits...

Les repas sont adaptés aux régimes alimentaires de chaque enfant.

Bien évidemment, le respect des normes d'hygiène et de sécurité sanitaire sont scrupuleusement respectées. Pour cela, nous nous appuyons sur les recommandations de la DDPP et du Plan de Maîtrise Sanitaire.

7) Les soins, le change :

- **Le temps du change** est un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant, puisque c'est un moment intime.

Nous utilisons du liniment (huile d'olive et soluté d'hydroxyde de calcium (eau de chaux)) et de l'eau.

Il s'agit pour l'équipe d'être disponible dans l'échange avec l'enfant durant ce temps individualisé, en accompagnant l'enfant dans ses gestes et en verbalisant ce qu'il fait et ce que l'on fait ; L'adulte associe ses gestes à ses actions. Ce moment favorise des interactions positives pour l'enfant.

Un plan de change est installé dans la salle de bain. Les enfants sont changés dès qu'ils en ont besoin.

- **L'apprentissage de la propreté** se fait dans la mesure où l'enfant est prêt physiologiquement, en relation directe avec l'enfant et sa famille et au rythme de chaque enfant.

Un toilette à hauteur des enfants ou un pot sont disponibles dans la salle de changes. Les enfants vont aux toilettes en cas de besoin et avant et après la sieste. Lors de l'acquisition de la propreté les toilettes sont régulièrement proposés sans être imposés. De plus, en cas de petit incident, l'équipe éducative veillera à dédramatiser la situation et rassurer l'enfant, il s'agit de valoriser l'enfant dans cet apprentissage. Il est important de prévoir plusieurs tenues de rechange pour les débuts de cet apprentissage.

8) Le sommeil :

Le sommeil fait partie des besoins vitaux et c'est en quoi la réflexion autour du sommeil du jeune enfant est tout aussi importante que celle du repas, du développement...

Le bébé n'a pas les mêmes besoins en sommeil selon son âge. Avec les mois qui passent, la sieste raccourcit et les moments d'éveil sont plus longs.

- **De la fatigue à l'endormissement :**

Les membres de l'équipe, par l'observation, « détectent » selon les codes transmis par l'enfant, les signes des besoins en sommeil.

En fonction de son âge et de ce qu'il est, l'enfant se frotte les yeux, baille, cherche appui, est silencieux, arrête subitement une activité, suce son pouce, recherche son doudou...

Un enfant ne peut s'endormir dans de bonnes conditions, uniquement s'il se sent en sécurité. Le moment de dormir est un moment de séparation avec la vie quotidienne. L'enfant doit pouvoir se laisser aller au sommeil et se relâcher. Les rituels prennent alors toute leur importance et favorisent l'apaisement avant de s'endormir.

Avant chaque sieste, l'enfant est déshabillé dans la salle de bain, sa couche est vérifiée et il est changé si nécessaire.

- **Les rituels d'endormissements :**

Une des données favorables à l'endormissement c'est que l'enfant puisse prévoir, anticiper sur ce qui va suivre. Ainsi il n'est pas confronté à cet effet de surprise, d'où la nécessité d'aménager un espace intermédiaire qui prépare l'enfant à l'endormissement. **Des rituels d'endormissements** peuvent permettre de construire ce moment de passage de l'état de veille au sommeil. L'adulte peut alors accompagner l'enfant vers l'endormissement et l'aider à accepter une certaine solitude par l'intermédiaire de berceuses, d'histoires...L'adulte qui propose un rituel à l'enfant, lui offre un cadre, ce qui permet de l'inscrire dans un contexte sécurisé.

La verbalisation :

La verbalisation est primordiale pour l'équipe afin d'accompagner le jeune enfant. Verbaliser c'est mettre des mots sur des sentiments, aider l'enfant à donner du sens à ce qu'il ressent. En verbalisant, l'adulte tente de rendre moins abstrait ce qui peut insécuriser l'enfant.

La parole est donc un médiateur très important qui permet à l'adulte d'accompagner l'enfant au quotidien et notamment durant l'endormissement.

Le doudou ou objet transitionnel :

Le doudou, en psychanalyse est appelé « *objet transitionnel* » concept introduit par Winnicott, pédiatre et psychanalyste britannique, pour désigner « *un objet matériel qui a une valeur élective pour le nourrisson et le jeune enfant. Son rôle consiste à aider le nourrisson à supporter le vide qui accompagne l'absence de sa mère en gardant celle-ci symboliquement présente.* » Chez le jeune enfant, **l'objet transitionnel apparaît entre 4 mois et un an : c'est le premier objet qu'il possède.**

C'est pourquoi le doudou est à la disposition de l'enfant tout au long de sa journée à la micro-crèche et peut ainsi l'utiliser dès qu'il en éprouve le besoin. Cependant l'équipe invitera l'enfant à s'en séparer durant les temps de jeux, de repas... Mais il sera aussi systématiquement proposé à l'enfant au moment de la sieste afin d'être rassuré et apaisé.

Il est également important de ne pas oublier la sucette qui permet aussi de rassurer l'enfant qui en possède une, au moment de l'endormissement. Cependant durant le journée il serait souhaitable pour que l'enfant puisse communiquer de façon plus claire de l'aider à la poser dès que cela est possible pour lui.

Les doudous et les tétines sont à disposition des enfants dans la salle de vie (pochette individuelle à doudous à hauteur des enfants).

La lecture d'un livre :

Une des pratiques éducatives mises en place par l'équipe pour faciliter l'endormissement des enfants est la lecture d'un livre avant la sieste des plus grands. En effet, ce temps de transition (entre la fin du repas, les jeux libres et la sieste) laisse le temps aux enfants de s'adapter : les enfants commencent à se détendre, à se poser, ce qui peut faciliter leur endormissement. De plus, dans certains récits des phrases cadencées et répétitives vont donner un rythme somnolent proche de la berceuse.

Ce temps de transition est proposé à l'extérieur de la chambre, dans un espace de la salle de vie aménagé avec des tapis et coussins où les enfants disposent de leurs doudous et sucettes, qui servent de repères affectifs et les rassurent. Une fois l'histoire terminée, les enfants sont accompagnés dans leurs lits et une professionnelle reste présente dans la chambre afin de favoriser l'endormissement de chacun.

La berceuse :

L'équipe chante régulièrement des berceuses aux bébés tout au long de leur journée d'accueil à la micro-crèche afin de les rassurer. En effet, les berceuses proposent un rythme rassurant pour

l'enfant puisqu'il est répétitif. De plus, chanter une berceuse est un acte libre et spontané qui se répète, se recrée et se renouvelle. Il est souvent accompagné et transmis à travers des gestes, des regards, du soutien et c'est un moyen pour l'équipe de permettre aux bébés de se sentir en sécurité.

Pour les plus grands les berceuses sont proposées au moment de l'endormissement, après le temps de lecture, une fois les enfants installés dans leurs lits.

La voix de l'adulte présente dans la chambre des plus grands au moment de la sieste joue un rôle de passage, de transmission de l'adulte à l'enfant, passage de la tension à la détente, de l'éveil au sommeil. La berceuse chantée par la professionnelle procure un sentiment de sécurité dont l'enfant a besoin avant de s'endormir.

Le bercement et le toucher :

Le contact physique, c'est-à-dire le toucher, est aussi important que la voix dans la relation avec le jeune enfant. Ainsi, face à des gestes d'affection, caresses sur les cheveux ou dans le dos, l'équipe peut permettre à l'enfant de se sentir plus rassuré au moment de l'endormissement.

Les activités :

L'ÉVEIL : Les jeux sensoriels favorisent l'éveil des tous petits. Le personnel a à sa disposition tout le matériel nécessaire (CD de chansons et comptines, portiques, livres, jouets, instruments de musique...) pour stimuler l'éveil des bébés.

La découverte de nouvelles sensations est importante: peinture à doigts, manipulation d'objets en relief, jeux d'eau... Les plus petits ont un espace qui leur est réservé et aménagé pour eux : tapis, miroirs muraux...

LE JEU : Le jeu est essentiel au bon développement et à l'épanouissement de l'enfant. Il participe à la construction de sa personnalité.

- Les jeux libres, seuls ou à plusieurs, stimulent la créativité, l'imagination et la socialisation.
- Les jeux symboliques favorisent la communication verbale et la construction de l'identité. La micro crèche dispose de plusieurs espaces où sont installés des jeux d'imitation, poupées, cuisine, dinette, garage, voitures... Les enfants jouent ensemble et s'organisent naturellement. Les adultes surveillent et n'interviennent en cas de nécessité.
- Les jeux dirigés nécessitent la présence d'un adulte, qui leur apprend les règles à respecter (attendre son tour, respecter la consigne de jeu...). Les jeux dirigés stimulent la concentration.
- Les jeux moteurs favorisent le développement physique. Ils permettent la mise en place du schéma corporel. La micro-crèche dispose d'un espace extérieur qui permet aux enfants de courir, sauter, lancer, jouer avec des ballons, des balles...

LES ACTIVITES

Les activités sont proposées aux plus grands le matin à partir de 10 heures. Elles durent entre 10 à 30 minutes, tout dépend de l'âge de l'enfant, de sa capacité d'attention et de l'intérêt porté à l'activité proposée.

Toutes les activités sont proposées dans un but de découverte et non d'apprentissage. L'objectif est la valorisation de l'enfant et le renforcement de l'estime de soi.

La peinture :

La peinture va permettre à l'enfant de faire ses propres expériences et de communiquer ses émotions. Elle développe chez lui le sens du toucher, de l'odorat et de la vue.

L'enfant y découvre de nouvelles matières, de nouvelles couleurs par le mélange des couleurs primaires, dans un premier temps.

La peinture permet à l'enfant de découvrir son corps par les sensations qu'elle procure et les traces laissées sur la feuille.

L'utilisation des outils tels que le pinceau ou le rouleau lui permet de développer sa motricité fine et de s'exprimer différemment et librement.

Les peintures collectives orientent l'activité vers une démarche socialisante. L'enfant doit gérer son espace (mouvements, gestuels, postures) et la surface qu'il exploite sur le support. Il prend de ce fait conscience de l'*autre* et de sa réalisation.

Les jeux de transvasements (semoule, sable, eau...) :

Les jeux de transvasements permettent à l'enfant de canaliser ses émotions. Il fait l'expérience du « plein » et du « vide » autant de fois qu'il le souhaite avec toutes sortes de contenants. Le jeu de la présence (plein) et de l'absence (vide) lui appartient c'est donc structurant pour l'enfant.

Les jeux de transvasements sont importants pour l'enfant qui est confronté à la séparation. Ils le sont aussi lors de l'acquisition de la propreté et dans la maîtrise sphinctérienne car ils aident l'enfant à rejouer sur un plan symbolique, l'ingestion, la défécation, le dedans et dehors et donc de s'approprier ce phénomène et le comprendre.

La pâte à modeler, la pâte à sel...

La manipulation de ces diverses pâtes permet à l'enfant d'agir sur la matière pour la modifier, l'aplatir, la rouler, l'effriter en faisant des petits bouts ... et ainsi exercer sa motricité fine, tout en laissant libre cours à son imagination.

Elle développe chez lui le sens du toucher.

Ces jeux de manipulation peuvent être « compensatoires » et aident l'enfant à surmonter l'interdit.

LES ANIMATIONS ET LES FÊTES : En fonction du calendrier des fêtes, l'équipe travaille à des projets d'animation autour d'un thème (noël, pâques, semaine du goût, fête des mères et fête des pères...) Les fêtes rythment la vie à la micro-crèche et sont aussi un support pédagogique pour aider l'enfant à se repérer dans le temps, aborder les saisons... Les anniversaires des enfants sont aussi fêtés à la micro-crèche et pourront être l'occasion avec les plus grands de faire un atelier cuisine pour la confection d'un gâteau par exemple.

LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS : Afin d'améliorer certains projets d'animation, la micro crèche peut solliciter des intervenants extérieurs. Ils enrichissent le travail de l'équipe en apportant leur savoir-faire et leurs techniques (marionnettiste, conteuse, musiciens...) Ce sont des personnes qualifiées et compétentes qui ont toute l'expérience de la petite enfance.

LES SORTIES : Des sorties de proximité comme aller à la boulangerie ou se rendre dans les parcs de la Ville sont des occasions simples de changer d'environnement, de rencontrer d'autres adultes ou tout simplement de prendre l'air.

Diverses sorties seront programmées tout au long de l'année. Elles se font en poussette et à pied car la situation géographique de la structure est idéale au sein de la commune. La micro crèche dispose de poussettes.

En fonction du temps et de l'agenda culturel de la Ville, les enfants iront assister à des spectacles... Les parents sont invités à accompagner leur enfant.

L'adulte accompagnant les enfants lors de sorties vérifie en amont l'autorisation signée par les parents. Elle doit connaître le nombre d'enfants présents et veille à emporter une trousse de pharmacie complète ainsi que le nécessaire de changes pour les enfants. Elle s'assure également que son téléphone portable soit en état de fonctionnement.

Pour les sorties à pieds, un adulte peut emmener deux enfants qui lui tiennent la main. Les enfants sont munis d'un gilet jaune fluo.

Pour les sorties en poussette un adulte peut emmener trois enfants. Soit deux enfants attachés en poussette double et un enfant qui marche en tenant la main de l'adulte.

LE PARTENARIAT

La ludothèque :

Les crèches de Louise et Martin sont inscrites à la Ludothèque de Genas. Celle-ci propose un temps d'accueil le jeudi matin et reçoit en parallèle des assistantes maternelles agréées avec les enfants dont elles ont la charge. Cela permet aux enfants de découvrir un autre lieu, des nouveaux jeux, de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes.

La médiathèque :

La micro-crèche étant située juste en face de la médiathèque cela permet de s'y rendre facilement à pieds selon les jours d'ouverture de ce lieu. Cela permet aux enfants de changer de livres et d'en découvrir de nouveaux. (12 livres peuvent être empruntés pour une durée de 3 semaines).

Des manifestations ponctuelles sont organisées à la médiathèque telles que des projections, les lecteurs bébés ou contes et ainsi permettre aux enfants de la micro-crèche d'y participer.

La semaine petite enfance :

Les crèches de Louise et Martin participent à la grande semaine de la petite enfance qui a pour but la valorisation du trio « enfants – parents – professionnels de la petite enfance » et de créer la rencontre des enfants, parents et professionnels de la petite enfance dans les lieux d'accueil.

Les autres lieux d'accueil petite enfance de la ville participent à cet événement soit les quatre crèches municipales de Genas (Les Boutchoux, Câlincadou, Les frimousses, les P'tites Quenottes)

ainsi que le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). C'est une façon de travailler ensemble autour d'un projet commun et de créer des liens, de favoriser les échanges avec les autres lieux d'accueil petite enfance de la commune de Genas.

9) Le travail d'équipe :

- **Favoriser les échanges entre les parents et l'équipe :**

Les échanges entre parents et professionnelles de la petite enfance sont primordiaux afin d'instaurer une relation de confiance et un climat serein et chaleureux, propice au bien-être et l'épanouissement de l'enfant.

C'est pourquoi il est important pour le parent et les professionnelles de prendre le temps de parler, d'écouter, de comprendre et de s'adapter afin de trouver des solutions ensemble. Dans ce sens, l'équipe de la Micro-crèche « les crèches de Louise et Martin » se positionne comme le partenaire des parents en ce qui concerne l'éducation et les soins prodigués à l'enfant.

Pour l'équipe, le parent est et reste le premier éducateur de l'enfant, c'est pourquoi les professionnelles accordent une place importante aux familles au sein de la structure. Afin de favoriser la communication et les échanges entre les parents et l'équipe, différents outils de communication sont mis en place tels que le tableau d'informations à destination des parents, les réunions d'informations, ou encore un cahier de transmissions à destination de l'équipe ainsi que des réunions ponctuelles.

Le tableau d'informations à destination des parents :

Un tableau à l'entrée de la structure permet d'afficher les différentes informations importantes à l'attention des parents.

Toutes les semaines y sont affichés les menus et les goûters proposés aux enfants selon leurs âges et leurs alimentations.

- **Les échanges au sein de l'équipe**

La communication au sein de l'équipe pluridisciplinaire est primordiale afin d'être cohérent dans nos pratiques professionnelles envers le jeune enfant et sa famille.

Pour cela l'équipe dispose de différents outils de communication : un cahier de transmissions à destination des professionnelles et la mise en place de réunions par l'EJE et/ou les gestionnaires afin d'échanger sur nos observations et les projets à venir ou en cours de réalisation.

Le cahier de transmission à destination des professionnelles :

Les parents n'y ont donc pas accès afin de préserver la confidentialité des informations. Cet outil de communication permet à l'équipe de noter les informations importantes transmises par les parents le matin lors de l'accueil par exemple ou des informations concernant l'équipe telle

que l'ordre du jour des réunions d'équipe. Il s'agit également pour les professionnelles du soir de noter des transmissions sur l'enfant afin d'informer l'équipe du matin. Il assure un meilleur suivi des enfants et facilite la transmission des informations entre les professionnelles elles-mêmes (qui travaillent en horaires décalés) ou entre l'équipe et les gestionnaires.

Les réunions d'équipe impulsées par l'EJE et/ou les gestionnaires :

L'EJE propose des réunions d'équipe à hauteur d'une fois par mois (ou deux réunions par mois selon les besoins) afin d'échanger sur les observations des enfants et sur les projets en cours. Ces réunions permettent à l'équipe de réfléchir ensemble à l'accueil du jeune enfant et de sa famille au sein la structure et questionner nos pratiques professionnelles. Elles permettent également à l'équipe d'échanger autour des projets mis en place pour l'enfant et de réajuster les objectifs si besoin. Ces réunions sont importantes afin de favoriser une cohérence des pratiques professionnelles et une cohésion d'équipe.

10) Le rôle de chaque professionnelle au sein de la structure :

Conformément au décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, la micro-crèche « Les crèches de Louise et Martin » ainsi que son équipe ont pour mission de veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui lui sont confiés dans le respect de l'autorité parentale. Elles contribuent à leur éducation. Elles concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'elle accueille. Enfin elles apportent son aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale dans le respect de la confidentialité des familles.

La gestionnaire.

Elle gère la structure administrativement, financièrement et est l'interlocutrice des différents partenaires, CAF, PMI, Conseil Général, Commune. Elle gère les commandes pour le matériel, ainsi que les inscriptions.

Elle reçoit en entretien les familles et choisit les familles admises dans la structure.

Le référent technique, Educatrice de jeunes enfants (EJE).

« Le gestionnaire de l'établissement désigne une personne physique, distincte de celle accueillant les enfants, qui assure le suivi technique de l'établissement et l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du projet d'accueil ».

Le référent technique de la structure est de formation d'EJE. C'est le garant de la mise en œuvre par l'équipe du projet d'établissement.

L'auxiliaire de puériculture

Responsable de l'accueil et de la prise en charge global de l'enfant au quotidien, en coopération et avec validation du référent technique, tout en respectant les projets éducatif et

pédagogique. Il est le responsable hiérarchique de l'équipe lorsque le référent technique n'est pas présent dans la structure.

Les assistantes petite enfance

Responsable de l'accueil et de la prise en charge globale de l'enfant au quotidien, en coopération et avec validation du référent technique, tout en respectant les projets éducatif et pédagogique.

CONCLUSION

La notion de projet est « *une notion dynamique, c'est une perspective à atteindre, guidée par la représentation que les professionnels se font de l'enfant et de ses nécessités, de ses besoins.* »¹

Le projet d'établissement vise à soutenir les professionnelles dans l'exercice de leurs fonctions. Il doit également impulser les changements nécessaires dans la structure en prenant en compte le sens et l'importance des gestes quotidiens. C'est pourquoi notre projet n'est pas un document figé mais est un outil de travail à notre propre évaluation et remise en question. Ainsi un travail en équipe, autour de l'accueil de l'enfant mais aussi de la place des parents, dans le cadre du projet pédagogique nous permet de renforcer la conscience de ce qui est fait. En effet il s'agit de donner du sens à notre pratique, comment et pourquoi et quel impacte pour l'enfant ou ses parents.

1 Guide de l'éducateur de jeunes enfants, B. LE CAPITAINE, A. KARPOWICZ, édition DUNOD, 2007. P 143

Nous, soussignés, Monsieur et Madame attestons avoir pris connaissance du projet pédagogique de la micro-crèche.

Fait à, le/...../20.....

Signatures des parents

